

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome  
**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**  
Siège : 29 cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 11 JUILLET 2022

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN

**EXCUSÉS** : Mmes BUTORI, LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

**POUVOIRS** : Mme BUTORI à Mme CASTEL, M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CASTEL

### O/J N° 03 - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PAYS BASQUE : CONTRAT DE SESSION DE JEAN-FRANÇOIS RIVEST

M..... présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la saison 2022-2023 de l'Orchestre Symphonique du Pays Basque-IO, le chef d'orchestre Jean-François RIVEST a été sollicité, en tant que chef invité, pour diriger 1 série de 3 concerts.

Jean-François RIVEST s'engage à prêter son concours en qualité de chef d'orchestre :

- pour les concerts programmés dans 3 communes du Pays Basque :
  - le 1er décembre 2022 en l'église de Saint Palais
  - le 2 décembre 2022 en l'église d'Hasparren
  - le 3 décembre en l'église de Bidart

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Anton CURUTCHARRY



Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 064-200087567-20220711-CA20220711\_OJ03-DE

**Il est demandé au Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de cession de droits de représentation avec Jean-François RIVEST, dont le projet est annexé au présent rapport.**

**DONT ACTE**